



PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation ci-dessous :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions d'entraînement au code de la route pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (box) avec un enseignant ou via Internet (achat d'abonnement).

Les horaires de formation théorique sont les mercredis de 16h à 18h et les vendredis de 17h à 18h (période scolaire) et les mercredis de 16h à 18h (période non scolaire) et sur rendez-vous au préalable.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Ces cours thématiques se déroulent le samedi matin selon les planifications des enseignantes.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en grande agglomération (optionnel)
- en rase campagne ;
- sur autoroute (optionnel)
- de nuit (leçons prises en hiver).

Les cours pratiques sont dispensés sur des véhicules de type C3 Aircross nouvelle génération en boîtes manuelles ou sur un véhicule de type Clio 5 Hybride en boîte automatique.

Les heures sont programmées en fonction de vos disponibilités suivant notre planning de conduite de 8h à 19h du lundi au samedi. Les heures de conduite sont planifiées selon le résultat du nombre d'heure lors de votre évaluation de départ afin de pouvoir prétendre, tout au long de votre formation, d'une continuité constante (1h minimum par semaine par élève) jusqu'à l'examen pratique du permis de conduire.

Un voyage école pourra vous être proposé :

Son but :

Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

Méthode pédagogique :

L'écoute et l'observation vous seront de mise. En effet, pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.